



Commune

de Mercury

Trait d'Union

Conseil Municipal du 18 juillet 2017

En ouverture de séance, Monsieur le Maire présente toutes les félicitations du Conseil Municipal à Claire LAVOINE, agent administratif et à Jimmy CAMBIN, son conjoint, pour la naissance de leur fille Livia.

Dans le cadre de la fête du 14 juillet, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des organisateurs, élus et services pour la réussite de cette manifestation.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES RAPPORTEUR : ALAIN ZOCCOLO

➤ Convention de servitude ENEDIS - Commune de Mercury : parcelle E 1867 – Les Teppes

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une convention de servitudes proposée par ENEDIS relative à la parcelle E 1867 pour permettre la desserte électrique du lotissement « Les Terrasses du Mont Blanc ».

Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention proposé.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude.

➤ Convention de servitude ENEDIS - Commune de Mercury : parcelle E 1733 – Les Exervais

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une convention de servitudes proposée par ENEDIS relative à la parcelle E 1733 pour permettre l'enfouissement des réseaux aux Crêts.

Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention proposé.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude.

➤ Avenant n°02 à la convention relative au transfert des biens immobiliers au centre d'incendie et de secours de Mercury

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'un avenant à la convention avec le SDIS, avenant qui a pour objet de prendre en considération la pose d'antennes sur le bâtiment mis à disposition du SDIS au niveau de la Salle d'Animation Rurale, antennes nécessaires au fonctionnement de l'alerte des sapeurs-pompiers.

Après avoir pris connaissance de l'avenant, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant proposé.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude.

Arrivée de Christophe CARCEY-CADET

➤ Convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipement de communications électroniques : parcelle F 1903 – L'Etang

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage avec THD73 pour l'installation d'équipement de communications pour les besoins du déploiement du réseau de communication électronique à très haut débit.

Après avoir pris connaissance de la convention, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention proposé.
 - **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipement de communications électroniques.
- **Renouvellement de l'adhésion au Service de Prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a signé une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie. Il précise que cette convention permet de bénéficier, moyennant un coût forfaitaire modique, d'une assistance téléphonique et d'obtenir les réponses complètes par courrier électronique aux questions relatives à la prévention des risques professionnels.

En adhérant à l'offre de base, la collectivité à la possibilité, en cas de besoin, de bénéficier de l'accès aux diverses missions du service de prévention pour assurer les fonctions d'assistant de prévention (nouveau service effectif à compter du 1^{er} janvier 2017) et de l'Agent en Charge de la Fonction d'Inspection du CDG73.

Il indique que la convention arrive à échéance le 09 octobre prochain, il convient de procéder à son renouvellement.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le projet de convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,
- **Approuve** le projet de convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels susvisé,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec effet au 09 octobre 2017 pour une durée de trois ans,
- **Dits** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017.

AFFAIRES SCOLAIRES RAPPORTEUR : MARIE-FRANCE LOMBARDI

➤ **Tarifs cantine 2017/2018**

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs cantine de l'année scolaire écoulée et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2017/2018, les tarifs proposés par la commission scolaire sans augmentation.

Tranche	Quotient familial mensuel	Prix facturés 2016/2017	Prix proposés 2017/2018
5ème	QFM ≥ 1200	6.45 €	6.45 €
4ème	850 ≤ QFM < 1200	6.30 €	6.30 €
3ème	550 ≤ QFM < 850	5.92 €	5.92 €
2ème	450 ≤ QFM < 550	4.63 €	4.63 €
1ère	QFM < 450	2.29 €	2.29 €

Yves DUNAND fait part de l'abstention de Claude DAL MOLIN concernant les trois délibérations relatives aux tarifs cantine, garderies et accompagnement transport scolaire compte-tenu du fait qu'il avait été convenu en début de mandat de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie pour fixer ces tarifs.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable.

Abstention : Claude DAL-MOLIN

➤ **Tarifs garderie 2017/2018**

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs garderie de l'année scolaire écoulée et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2017/2018, les tarifs proposés par la commission scolaire sans augmentation soit :

- ✓ Matin (1h) : 2.44 euros
- ✓ Soir (2h) : 3.90 euros
- ✓ Pour plus de souplesse : 1.30 euros la demi-heure

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable.

Abstention : Claude DAL-MOLIN

➤ **Participation accompagnement transport scolaire 2017/2018**

Madame l'Adjointe rappelle les tarifs relatifs à l'accompagnement dans les transports de l'année scolaire écoulée et soumet au Conseil Municipal, pour l'année 2017/2018, les tarifs proposés par la commission scolaire sans augmentation, soit :

- ✓ 1 enfant : 82 euros
- ✓ 2 enfants : 140 euros
- ✓ Pour tout enfant supplémentaire : 55 euros

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable.

Abstention : Claude DAL-MOLIN

TRAVAUX / FORETS RAPPORTEUR : ALAIN ZOCCOLO

➤ **Inscription des coupes à l'état d'assiette pour 2018**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Évariste NICOLÉTIS de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à assieoir en «année» en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1 - Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2018 présenté ci-après

2 – Pour les coupes inscrites, **précise** la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation

3 – Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé récoltable (m3)	Surf (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par le propriétaire	Mode de commercialisation				Commentaires
							Vente publique	Contrat d'approvisionnement	Autre gré à gré	Délivrance	
B	IRR	807	9.00	2013	2019	2019	X				Etude desserte 2016, négociation communes en cours

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Monsieur le Maire ou son représentant assistera au martelage de la parcelle n° B.

QUESTIONS DIVERSES

- Retour à la semaine de 4 jours dans les groupes scolaires de la commune : Alain ZOCCOLO et Marie-France LOMBARDI rappellent que suite à l'avis favorable de deux conseils d'écoles sur trois et après avis de la commune, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a décidé le retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2017.
- Michel ROTA informe de l'avancement des travaux du nouveau parking au chef-lieu ; les travaux d'enrobés ont été réalisés dans les délais impartis, l'aménagement des espaces verts sont prévus à l'automne. Concernant l'aire de jeux, les consultations auprès des entreprises sont en cours. Les travaux des Vernières sont quant à eux quasiment achevés.
- Yves DUNAND remercie, au nom des associations organisatrices, les services techniques de la commune pour leur disponibilité et les leur efficacité dans le cadre de la préparation de la fête du 14 juillet.
- Problèmes de stationnements interdits sur la commune : il est constaté des problèmes récurrents de stationnements gênants ou interdits sur la commune. Valentin JACQUELIN demande s'il est envisageable d'assermenter un nouvel agent afin de pouvoir remédier à ces incivilités mais également pouvoir agir sur les problèmes de cambriolages. Alain ZOCCOLO rappelle qu'un agent avait déjà été assermenté et que cette procédure n'a malheureusement pas été satisfaisante. Il rappelle le dispositif de participation citoyenne présenté en réunion publique le 24 juin. Les habitants qui souhaitent s'inscrire en tant que référent sont invités à prendre contact avec la mairie.
- Monsieur le Maire rend compte des déclarations d'intention d'aliéner déposées en Mairie depuis la dernière réunion.
- Prochain conseil municipal : le mardi 19 septembre à 20h.

La séance est levée à 21h10.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture Juillet – Août

Mercredi : 15h00 à 17h30

Vendredi : 16h00 à 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00

Bébés Lecteurs

« Premières Pages »

Au pas, au trot, au galop.... et autres comptines

Mercredi 13 septembre de 10h30 à 11h15

Pour tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur maman, papa, nounou.....

Entrée libre